

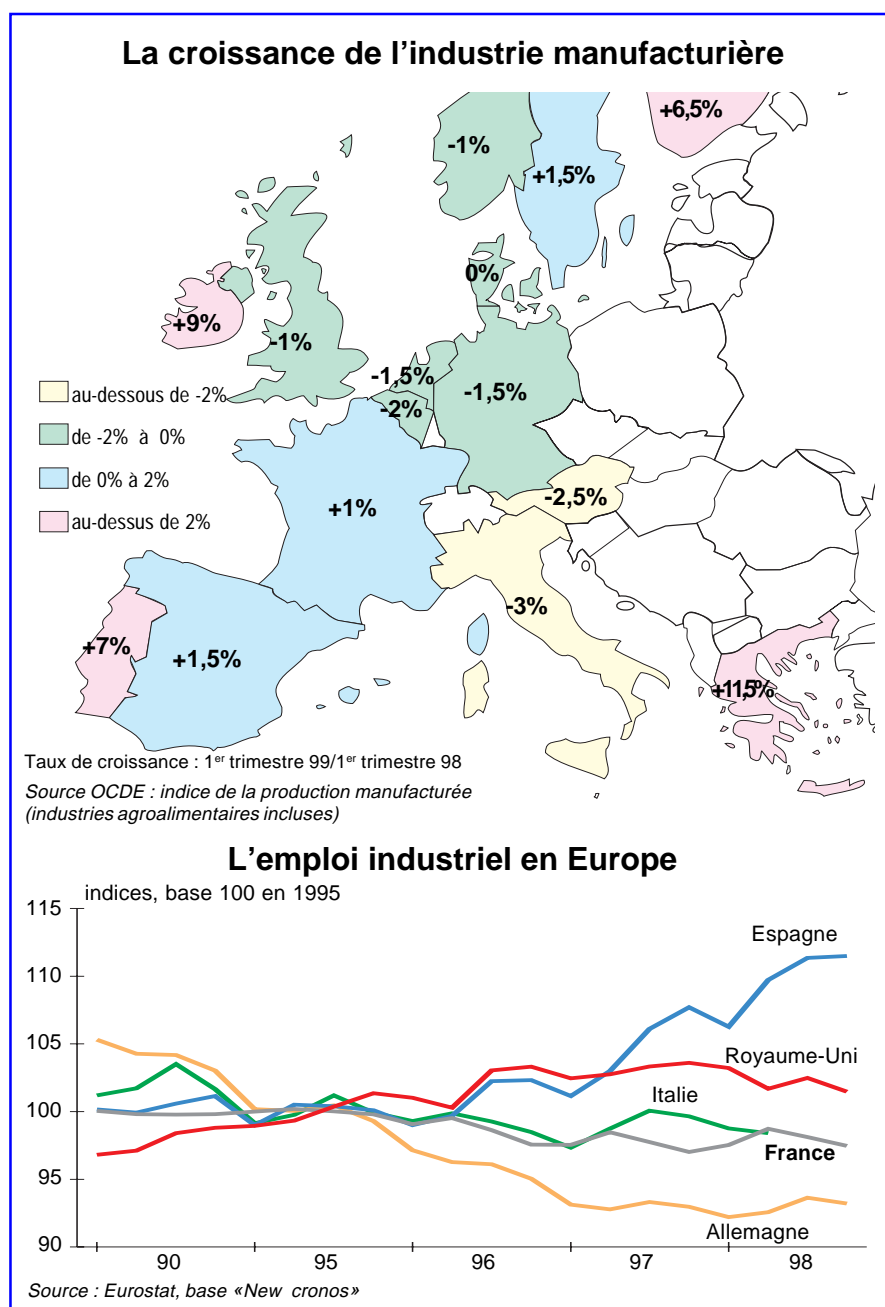
Rapport CPCI 99 : l'industrie investit et crée des emplois en 1998

L'année 1998 marque un tournant pour l'industrie française. Avec la mise en place de l'euro, les comportements des entreprises se modifient progressivement, comme le montre la vague actuelle de restructurations et de fusions. 1998 aura aussi été marquée par une pause de la croissance économique due à la crise financière asiatique. La baisse de la demande mondiale freine l'activité en Europe. Grâce à la bonne compétitivité de son industrie au sein de la zone euro, la France a bénéficié d'une situation privilégiée en Europe. Ses échanges extérieurs sont restés largement excédentaires. Mais c'est surtout le dynamisme de la consommation qui a soutenu l'activité et l'emploi qui progresse de 50 000 personnes. L'investissement n'est pas en reste, avec 13% de hausse pour les PMI. Au total, la situation générale des entreprises industrielles s'est encore consolidée, grâce à des résultats en hausse et des bilans assainis. La reprise actuelle s'annonce sous les meilleurs auspices.

Avec la monnaie unique, la contrainte extérieure change de nature. Les dévaluations n'étant plus possibles, la qualité des produits et la maîtrise des coûts de production deviennent plus encore les facteurs centraux du développement de l'industrie française en Europe.

L'union monétaire modère les effets de la crise asiatique

La création de l'euro apporte une contribution majeure à la stabilité des échanges européens et internationaux, et l'Union européenne peut maintenant s'engager dans une double démarche



d'élargissement aux pays européens de l'Est et d'approfondissement de l'harmonisation interne.

Pourtant, l'année 1998 restera marquée par l'ampleur des dérèglements

monétaires et financiers internationaux et par leurs conséquences néfastes sur le développement des échanges industriels mondiaux. Avec les prolongements de la crise asiatique, en particulier en Russie et

au Brésil, la demande mondiale faiblit en 1998, et la croissance européenne se retrouve en panne en fin d'année. Accentué en Italie et en Allemagne, ce coup de frein n'épargne pas la France.

Grâce au dynamisme de sa consommation, l'Europe renoue cependant avec l'expansion au printemps 1999. Parallèlement, des signes d'une reprise mondiale se font jour au Japon et dans plusieurs pays émergents, alors que la croissance américaine se poursuit. Cependant, l'ampleur du déficit commercial américain liée à certaines tensions inflationnistes ou spéculatives incite les autorités fédérales à mener une politique monétaire plus restrictive, et l'Europe ne peut espérer engranger de nouveaux excédents outre-Atlantique.

L'excédent industriel résiste à la baisse de la demande mondiale

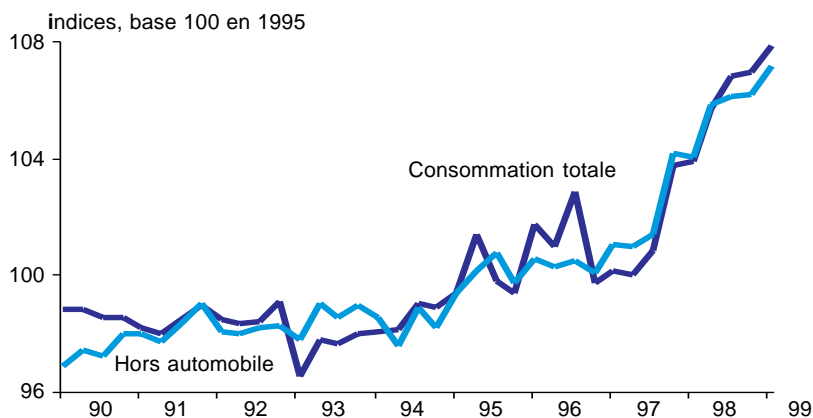
Dans ce contexte international dégradé, l'excédent français des échanges extérieurs de produits manufacturés ne diminue que de 38 milliards de francs, diminution en grande partie compensée par la baisse de la facture pétrolière. Ce solde positif de 146 milliards de francs (Caf-Fab, armements inclus) souligne la bonne compétitivité de la France au sein de la zone euro et l'impact du dynamisme actuel de la conjoncture en Espagne.

Bien implantée dans l'UE, notre industrie a pu éviter le freinage brutal observé chez ses concurrentes italienne et allemande plus présentes dans les pays émergents et en Europe de l'Est. Ses exportations se sont développées aux Etats-Unis et en Espagne, et ont globalement bien résisté à la baisse de la demande mondiale. Toutefois, les effets négatifs de la crise des pays émergents n'ont pas été épuisés en 1998. De nombreux produits industriels se heurtent encore à une vive concurrence asiatique.

Cependant, la demande extérieure est toujours dynamique dans l'automobile et dans les secteurs de pointe. Les achats européens de voitures ont été très importants en 1998, et ceci malgré la disparition progressive des primes italiennes. La demande extérieure est également restée élevée pour de nombreux produits liés à la haute technologie. Les grands contrats se sont encore développés, que ce soit dans l'aéronautique ou pour les armements. De même, les exportations françaises d'équipements de télécommunication, en téléphonie mobile notamment, ont été particulièrement vives.

Ces gains se retrouvent dans l'amélioration de nos parts de marché en 1998, certes modérée en valeur, mais bien plus nette en volume.

Consommation des ménages en produits industriels



Source : Insee, Comptes de la Nation, base 95

L'industrie intensifie son implantation à l'étranger

Depuis dix ans, le bilan de l'ouverture mondiale de nos échanges reste remarquable. Nos excédents ont augmenté et se sont focalisés sur les biens d'équipement et la haute technologie. Notre implantation industrielle et commerciale à l'étranger s'intensifie, et la production de nos filiales à l'étranger représente le tiers de notre production nationale. Levier important pour nos exportations, nos investissements directs à l'étranger ont fortement augmenté, spécialement en 1998 (+15%), et ils dépassent en valeur les investissements étrangers en France, pourtant en hausse de 22%.

La production industrielle : du trou d'air au rebond actuel

Relativement épargnée par la crise internationale, la France se retrouve en 1998 dans le peloton de tête des pays européens. Mais la croissance repose surtout sur le dynamisme de la demande intérieure. Pourtant, la demande des entreprises fléchit en cours d'année. Elles diminuent modérément leurs stocks en raison des baisses de prix, et leurs investissements, certes élevés, marquent un palier en cours d'année.

Contrastant avec la morosité des industriels, les ménages font preuve d'une confiance croissante. Sous l'impact de la réduction du chômage et de la baisse des prix, leur consommation et leurs investissements restent bien orientés.

La croissance industrielle et ses composantes

en milliards de F constants (/ année n-1)	1996	1997	1998
var. production industrielle	17	235	224
var. consom. intermédiaires.	-8	136	131
Différence (production - CI)	9	99	93
var. consommation finale	20	-3	84
var. de la FBCF	12	19	41
var. de la var. des stocks	-44	12	17
Total demande intérieure finale	-12	28	142
var. du solde extérieur	37	71	-49

Source : Insee, Comptes de la Nation, base 95

Les entreprises passées sous contrôle étranger se sont restructurées

Les nombreuses prises de contrôle d'entreprises françaises par des groupes étrangers soulèvent certaines inquiétudes. Ces entreprises ne risquent-elles pas d'être reléguées dans des tâches de seconde zone, et de décliner ? Un étude sur 544 entreprises manufacturières passées sous contrôle étranger entre 1990 et 1995 semble écarter un tel scénario. Les profils d'évolution des entreprises contrôlées diffèrent peu de celles de leurs homologues françaises. Les achats concernent souvent des entreprises qui étaient dynamiques et qui le sont restées. Seul point notable, ces entreprises rachetées ont ensuite fait l'objet de fréquentes restructurations.

Le secteur de l'automobile a été le principal bénéficiaire de la reprise de la consommation. De même, les industries de biens d'équipement professionnel (aéronautique, électronique, téléphonie ...) ont été soutenues par la bonne tenue de l'investissement et par le dynamisme des marchés liés aux produits innovants et aux technologies de l'information. A l'inverse, les industries de biens intermédiaires marquent un palier dès le début de 1998, alors que l'habillement et certains biens d'équipement du foyer très exposés à la concurrence asiatique se retrouvent en position difficile.

L'affaiblissement de la demande globale a entraîné un ralentissement progressif de la croissance de la production, qui passe d'un rythme de 8% courant 1997 à 4% au premier semestre 1998, puis stagne à partir de l'été. Mais, reposant sur des bases saines, l'industrie française a traversé cette période 1997-98 dans de bonnes conditions, ce qui lui permet de rebondir sans difficulté au printemps 1999, dès les premiers signes de la reprise en Europe.

En forte croissance pour les PMI, l'investissement s'oriente vers les technologies de l'information

Avec la reprise de la demande et la baisse des taux d'intérêt, l'investissement corporel des industries manufacturières non alimentaires augmente de 8% de 1997 à 1998.

La croissance des investissements est particulièrement forte pour les PMI (13%), et ceci sans recours accru au crédit-bail, soulignant l'amélioration de leurs capacités de financement. Ces investissements sont de plus en plus tournés vers les technologies de l'information, et accompagnent la montée actuelle des dépenses d'innovation. Cependant, la France conserve un important retard par rapport aux Etats-Unis et au Japon dans ces secteurs. L'investissement industriel reste cependant inférieur au pic atteint en 1990, et certains s'interrogent sur son éventuel retard. La réponse à une telle question n'est pas évidente. Mais divers facteurs jouent bien dans le sens d'une réduction des taux d'investissement : les industriels rentabilisent mieux leur capital productif en augmentant sa durée d'utilisation ; l'investissement est en pleine mutation informatique, ce qui rend toute comparaison de long terme peu pertinente ; recherchant une meilleure rentabilité, les actionnaires incitent à plus de sélectivité ; les aides à l'emploi tempèrent la rentabilité des investissements trop économes en main-d'œuvre ; pour réduire leur bénéfice fiscal, certaines entreprises n'immobilisent

Innovation, taille des entreprises et performances : des liens mieux cernés par la statistique et l'analyse économique

Si les pouvoirs publics ont toujours aidé la recherche, le soutien à l'innovation est plus récent. Représentant environ la moitié des dépenses de recherche, son développement nécessite des actions collectives. L'innovation, dont le développement semble s'accélérer avec la reprise de la demande, reste cependant délicate à cerner, et la mesure de l'impact des politiques publiques y est difficile.

La liaison entre innovation et performances vient de faire l'objet de divers travaux statistiques et économétriques. Les enquêtes du Sessi permettent d'introduire dans la fonction de production des paramètres représentatifs de l'innovation, radicale ou incrémentale. Seules, les entreprises qui mettent en œuvre des innovations radicales seraient à même d'améliorer leur productivité globale. Cependant, les interactions sont subtiles, et l'innovation radicale sur les biens d'équipement influe fortement sur l'innovation incrémentale en aval, et en particulier dans les services.

La liaison entre innovation et taille est aussi très controversée. Pour Schumpeter, seules les grandes entreprises étaient à même d'engager une véritable démarche d'innovation. Les dernières études menées à partir des données sur les « compétences pour innover » et sur « l'organisation des entreprises » montrent que ces variables dominent la fonction de production et confirment l'importance des investissements immatériels liés à la recherche à la gestion des ressources humaines, et aux technologies de l'information.

Les effectifs manufacturiers fin mars 99

	Salariés + intérim en milliers de personnes	Evolution / 12 mois		
		salariés	intérim	total
IAA	535 + 35	0%	2%	0%
Consommation	738 + 34	-1%	14%	0%
Automobile	281 + 28	0%	54%	3%
Equipement	820 + 58	2%	20%	3%
Intermédiaires	1458+117	1%	18%	2%
Total	3834+275	0,5%	19%	1,4%

*équivalents « temps-complet » pour l'intérim

pas divers achats de biens ou services durables (par exemple en informatique) ; certains équipements sont plus fréquemment loués (matériels, véhicules, voire certains équipements lourds...).

Informatique et publicité en hausse, R&D et formation en baisse

Accompagnant la reprise des investissements corporels, la montée des « investissements immatériels » reste très inégale : de 1994 à 1997, les dépenses en publicité augmentent de plus de 30% ; les achats de services informatiques augmentent de 14% ; les dépenses de formation stagnent ; les investissements en R&D stagnent depuis 3 ans, et diminuent de 2% en 1997. Cependant, les dépôts de brevets français augmentent, surtout dans les télécommunications et les biotechnologies, et sont plus fréquents au niveau mondial (+17% en un an) ou européen (+9%).

L'emploi industriel se développe

Avec la croissance de la production, l'emploi industriel progresse à nouveau de 50 000 personnes environ en 1998,

pour partie grâce au développement du travail intérimaire. Ces nouveaux emplois concernent surtout des postes de production. La croissance des effectifs est assez générale. Seules, les industries de biens de consommation voient leurs effectifs diminuer.

A l'inverse de la reprise des années 1987-90, la croissance industrielle actuelle apparaît plus riche en emplois. On peut y voir les effets des mesures gouvernementales déjà prises en 1997 (loi de Robien, aide au secteur textile, aide au temps partiel ...), et, en particulier, des baisses de charge concernant les salariés les moins rémunérés, car ils sont les plus sensibles au chômage. Ce regain de l'emploi amorce un cercle vertueux qui alimente la croissance actuelle de la consommation de biens industriels.

Le bilan est aussi plutôt satisfaisant en matière de vieillissement de la main-d'œuvre industrielle, avec 18% seulement des salariés dépassant les 50 ans. Seuls les secteurs des matériels de transport et des matériaux et du verre dépassent le seuil des 20%, devançant légèrement l'automobile.

Les salaires augmentent de 1,5% en 1998 (contre 2% en 1997), et de 1,8%

pour les ouvriers (contre 2,4% en 97). Les frais de personnel en France sont dans la moyenne européenne, et la hausse des coûts salariaux en fin d'année n'est due qu'à l'interruption par Bruxelles des aides au secteur textile. Si le coût horaire du travail est élevé en France, il est associé à une forte productivité horaire et à une faible durée annuelle du travail.

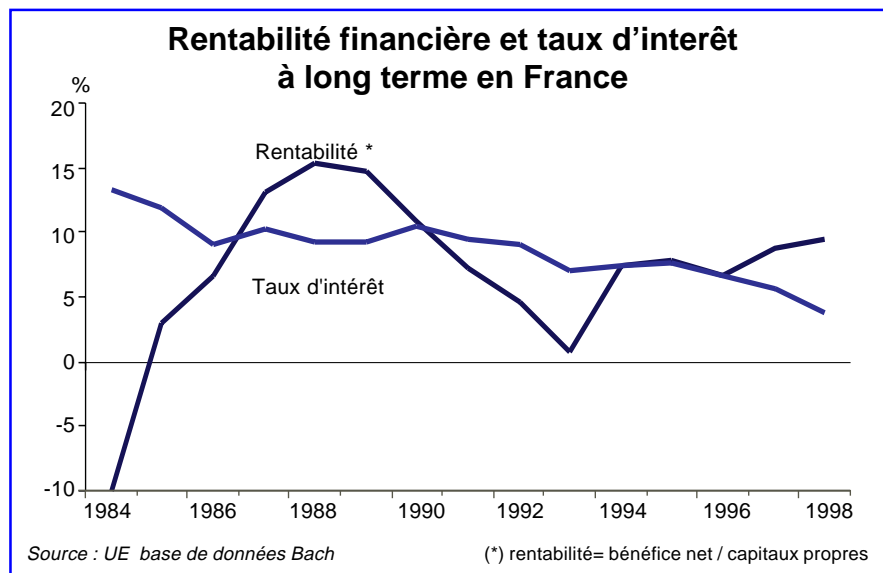
Des résultats en hausse et des bilans assainis ...

En l'absence de toute inflation, et bénéficiant de charges financières réduites par la baisse des taux d'intérêt et de bilans assainis par le désendettement, les comptes des entreprises industrielles continuent de s'améliorer en 1998 : le résultat net comptable représente 3,1% du chiffre d'affaires (2,8% en 1997) ; la rentabilité financière des capitaux s'améliore ; la capacité de financement augmente.

... malgré certains handicaps spécifiques au financement des PMI

La Banque de France confirme cette amélioration des structures financières, avec un nouveau repli de l'endettement en 1997. Certes, les délais de paiement et créances commerciales ont des évolutions contrastées, avec un solde du crédit interentreprises qui s'améliore en 1997 pour les grandes entreprises, mais ceci au détriment des PMI.

Pourtant, la situation des petites et moyennes entreprises s'améliore en 1998. Leurs charges financières continuent de décroître. Aussi, la solvabilité et, dans une moindre mesure, la trésorerie sont moins tendues. Certes, le taux de marge des PMI évolue peu, de même que la rentabilité du capital. Mais, après deux années de hausse, l'autofinancement ne se stabilise qu'en raison de la hausse importante de l'investissement. Les disponibilités financières s'améliorent, et on observe une augmentation de 17% des acquisitions nettes de cession. Toujours pour les seules PMI, le financement propre augmente en 1998, et le taux d'endettement continue de décroître dans presque tous les grands secteurs, à l'exception des biens de consommation. Ce désendettement des PMI tranche avec celui des grandes entreprises qui, depuis 1997, n'hésitent plus à emprunter, et ceci malgré l'augmentation de leurs réserves



La CPI a trois ans d'existence

Créée en 1996, la Commission permanente de concertation pour l'industrie (CPCI) aborde sa quatrième année d'existence. Ses membres viennent d'être renouvelés, et son champ a été élargi aux industries pétrolières et aérospatiales.

Présidée par le ministre chargé de l'industrie, cette commission regroupe, à parité, les présidents des grandes fédérations industrielles et les représentants de l'Administration. Elle assure deux missions principales : favoriser la concertation entre les industriels et les pouvoirs publics, informer l'opinion publique sur la situation de l'industrie. La concertation s'exerce en premier lieu au sein des assemblées plénières. Mais, pour être efficace, cette concertation demande des études approfondies et des contacts réguliers entre les industriels et les services de l'Administration. Tel est le rôle des « sections » spécialisées dans l'innovation, la fiscalité, les échanges extérieurs, l'emploi, la sous-traitance ...

Pour informer l'opinion sur la situation de l'industrie, la CPCI rédige un rapport annuel. Fruit d'un travail collectif auquel participent, entre autres, les experts des fédérations industrielles, de la DiGITIP, de l'Insee, de la Banque de France, ce rapport est enrichi par des études spécifiques qui, en 1999, portent sur les trois thèmes suivants : le financement de l'industrie (Banque de France - Observatoire des entreprises), l'innovation, ses performances et ses liens avec la taille des entreprises (Sessi), les entreprises industrielles passées sous contrôle étranger de 1990 à 1995 (Sessi).

financières illustrée par le doublement de leurs achats de titres de placement depuis 10 ans.

En matière de risques, la cotation attribuée par les comptoirs de la Banque de France en 1998 aux entreprises industrielles confirme ces améliorations. La consolidation des bilans depuis dix ans donne, surtout aux grandes entreprises industrielles, une autonomie financière

accrue. Leurs prises de participation en France et à l'étranger se sont développées. Ainsi, le redressement financier permet aux grands groupes industriels français de participer à part entière au mouvement actuel de restructuration de l'appareil productif en Europe et dans le Monde.

■ Georges Honoré

A lire

- Rapport CPCI 1999, Sessi
- L'industrie française, Chiffres clés Analyse, Sessi
- Comptes de la Nation en base 95, Insee

Directeur de la publication : Jean-Marc Béguin

Rédacteur en chef : Jean-Paul François

Secrétaire de rédaction : Alain Bentolila

Composition par publication assistée par ordinateur - Brigitte Baroin

Abonnement : 200 F ou 30,49 € (12 numéros au minimum) par fax au 01 43 19 41 73

SESSI, service de la Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes (DiGITIP)

<http://www.industrie.gouv.fr> N° ISSN : 1241-1515

Cette publication est réalisée avec le concours de la Direction des relations avec les publics et de la communication